



## Le mot du président

Jean-Marc Petit<sup>1</sup>

---

Chère adhérente, cher adhérent,

À quelques jours des vacances d'été, ce 7<sup>e</sup> numéro de 1024 offre l'opportunité de faire le point sur les actions que la SIF a menées en 2015 et de partager avec vous quelques réflexions sur l'avenir.

o O o

Je voudrais tout d'abord aborder un sujet majeur pour la SIF, à savoir *l'enseignement de l'informatique* au primaire, au collège et au lycée. Rappelons que la discipline informatique est clairement reconnue en tant que telle dans l'enseignement supérieur, mais ne l'est toujours pas dans l'enseignement secondaire et primaire. Le corollaire est qu'il n'y a toujours ni CAPES ni agrégation d'informatique en France.

Ce début d'année 2015 aura pourtant marqué une rupture : le président de la République et la ministre de l'Éducation nationale ont fait de nombreuses annonces pour introduire de nouveaux programmes portant sur l'informatique au primaire et au collège, une nouvelle option d'enseignement d'exploration d'informatique et de création numérique<sup>2</sup> en classe de seconde générale et la généralisation de la spécialité ISN aux classes de terminale L et ES.

---

1. Président de la Société informatique de France, professeur à l'INSA de Lyon, LIRIS (UMR 5205 CNRS), [jean-marc.petit@insa-lyon.fr](mailto:jean-marc.petit@insa-lyon.fr).

2. ICN : <http://www.education.gouv.fr/cid89179/projet-de-programme-pour-un-enseignement-d-exploration-d-informatique-et-de-creation-numerique.html>

Ces annonces constituent une victoire pour toutes les personnes qui ont œuvré pour cette reconnaissance de la discipline informatique. La SIF a joué un rôle moteur dans cette prise de conscience au plus haut niveau de l'État et s'en est félicitée<sup>3</sup>. Ses arguments pour former nos plus jeunes concitoyens à l'informatique au XXI<sup>e</sup> siècle ont convaincu les responsables politiques qu'il fallait donner à tous les français les clés pour appréhender le monde numérique dans lequel ils vivent. Les enfants de la République pourront enfin comprendre qu'il n'y a rien de magique à leurs activités journalières, comme envoyer un SMS ou publier une photo sur leur réseau social favori, juste la main de l'homme et de la machine !

Cela dit, il reste maintenant à mettre en œuvre concrètement ces réformes. Car si ces avancées sont bien réelles, reste l'épineux problème de l'existence du vivier d'enseignants qui vont enseigner dès la rentrée 2016 l'informatique aux élèves. Puisqu'il n'y a pas – et qu'il n'y aura pas à court terme – de professeurs formés à l'informatique, ces nouveaux cours seront enseignés par les professeurs de mathématiques et de technologie au collège. Plusieurs associations de professeurs appellent déjà à l'aide devant cet incroyable chantier.

Dans cette phase opérationnelle, deux mauvaises solutions s'offrent à nous : soit nous soutenons ces professeurs de mathématique ou de technologie pour qu'ils puissent faire leurs enseignements dans de moins mauvaises conditions, au risque d'être associés à l'échec attendu de ces enseignements ; soit nous refusons et nous risquons de nous isoler, voire de nous replier sur nous-mêmes.

Dans ce contexte, la volonté de la SIF est de promouvoir un enseignement de qualité prodigué par des professeurs formés à la discipline informatique, idéalement titulaires d'un CAPES ou d'une agrégation d'informatique mais, dans le même temps, de promouvoir aussi toutes les initiatives qui visent à aider celles et ceux qui se retrouvent sur le front de l'enseignement de l'informatique sans y avoir été préparés.



Sur le plan de l'organisation de la SIF, nous avons opéré récemment quelques changements structurels :

- *Nouvel organigramme au sein du CA* : une vice-présidente et un comité de direction sont venus compléter utilement l'organisation classique de l'association. Un adjoint a été nommé sur chaque poste important au sein du CA<sup>4</sup>.
- *Création d'une vingtaine de groupes de travail*<sup>5</sup> (GT) regroupés au sein de quatre domaines : enseignement, recherche, médiation et transversal (pour

3. Voir le communiqué : <http://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2015/05/2015-05-Communique-SIF-annonces-NVB-et-FH.pdf>

4. Voir <http://www.societe-informatique-de-france.fr/la-sif/ca-2015/>

5. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/la-sif/ca-2015/groupes-de-travail-de-la-sif/>

tout ce qui touche à l'organisation de la SIF, par exemple la communication, les personnes physiques ou les finances).

Ces GT se veulent des structures « agiles » qui vont bien au-delà du CA de la SIF. Leur ambition est de structurer, rationaliser et organiser les efforts de toutes celles et ceux qui ont pour ambition de promouvoir l'informatique comme une science et technique à part entière.

— *Lancement du conseil des associations* : cette action de la SIF est un travail de longue haleine qui contribue à unifier le paysage français sur les thématiques liées à l'informatique. Nous sommes en train de co-construire avec les associations partenaires un mode de fonctionnement pour unir les forces des uns et des autres, tout en respectant la richesse et l'autonomie de chacune d'elles.

o O o

Nous avons aussi engagé au sein du CA des réflexions sur deux sujets étroitement liés : le modèle économique et le nombre d'adhérents à l'association. Rappelons que nous avons deux catégories d'adhérents : les personnes « physiques » et les personnes morales, qui regroupent des centres INRIA, des UMR de l'INS2I du CNRS, des équipes d'accueil du ministère de l'enseignement supérieur, des départements d'IUT, des départements ou unités de formation d'université, des écoles d'ingénieurs, des associations thématiques ou professionnelles...

|                    |       | Personnes<br>morales | Personnes<br>physiques |
|--------------------|-------|----------------------|------------------------|
| Budget             | 40 k€ | 90 %                 | 10 %                   |
| Nombre d'adhérents | 500   | 10 %                 | 90 %                   |

TABLE 1. Ordre de grandeur du budget et du nombre d'adhérents de la SIF

Dans ce contexte, nous avons deux objectifs devant nous : *augmenter notre budget*, notamment pour pouvoir rémunérer sur ressources propres un.e délégué.e général.e ou un.e secrétaire général.e, et *augmenter notre représentativité* afin de peser plus significativement sur le débat public lorsque nous prenons des positions. Sur ces deux objectifs, la Table 1 donne la tendance générale et pointe une inversion de valeurs sur la contribution respective des personnes morales et physiques. Nous pouvons en tirer divers enseignements, notamment que la SIF est financée principalement par ses personnes morales et que sa représentativité en terme de nombre est assurée par ses personnes physiques. Ces éléments nous amèneront à proposer

lors de la prochaine assemblée générale des évolutions pour relever ces deux défis à moyen terme.

o O o

Comme faits saillants de ce début d'été, la SIF est partenaire du projet Class'code, financé par le programme d'investissements d'avenir 2015. Ce projet s'attaque à la formation à l'informatique dès le plus jeune âge et regroupe un consortium des principaux acteurs académiques, industriels et associatifs du domaine. Il ambitionne de former sur 5 ans, en ligne et sur environ 1 500 lieux, les 300 000 formateurs dont le pays a besoin, y compris dans les milieux géographiquement et socialement écartés. La SIF a aussi été à l'initiative d'un communiqué commun avec les principales sociétés savantes scientifiques sur le projet de décret sur le doctorat<sup>6</sup>.

o O o

La rentrée 2015 s'annonce donc très riche avec la poursuite de l'ensemble de ces dossiers, mais aussi le lancement d'une nouvelle campagne d'adhésion, la réalisation d'un sondage auprès des personnes physiques pour avoir un retour sur nos actions et enfin le dépôt de la demande d'Association reconnue d'utilité publique (ARUP) pour changer le statut de notre association. Nous devrions recevoir un avis du Conseil d'État dans les deux années à venir sur cette action importante pour la SIF et ses adhérents, notamment pour l'exonération de taxes.

o O o

Dans ce numéro, vous trouverez enfin toutes les actualités de la SIF qui vous permettront de mesurer notre engagement sur des problèmes réels et concrets liés à la promotion de la discipline informatique.

En terme de rendez-vous, il faut noter dès à présent que le prochain congrès de la SIF se déroulera à Strasbourg du 28 au 29 janvier 2016. L'assemblée générale aura lieu comme usuellement la veille au soir. Les comités scientifique et d'organisation sont en train de préparer un programme tout à fait passionnant sur *Informatique et Europe*. Nous comptons sur votre présence pour ce moment important de la vie de notre association.

Bonne lecture de ce nouveau numéro et bonnes vacances à tous.

---

6. voir <http://www.societe-informatique-de-france.fr/recherche/communiqu%C3%A9-sur-le-doctorat/>, cosigné par la Société de mathématiques appliquées et industrielles (SMAI), la Société française de statistique (SFdS), la Société mathématique de France (SMF), la Société française de physique (SFP), la Société française d'optique (SFO), la Société chimique de France (SCF), ainsi que la Société professionnelle des enseignants et chercheurs en informatique de France (Specif-Campus).